



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 6344

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante		
N° de rapport :23/1608.01/03				
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :				
Demandeur: Ceptibles Septible				
Personne sur place :code EAN de l'installation :	d			
Adresse de la visite : Muse Flodent Plant	57-	-4430	AUS	
Date de visite : 01/09/1/2Date d'émission : 01/09/1/2Références client :				
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :		1		
Tension d'utilisation : A Nombre de tableaux : 9 nombre de circuits terminaux : 1444				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	orribre de circo	its terrimadx.	, , , ,	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé	×			
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé				
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	V	- A		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		V		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	I/	1		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	4		V	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	V		1	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $O.24$ M Ω	1	/		
Résistance de dispersion de la prise de terre :QΩ N D	V	1		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.	
Manquements / Notes :				
the paper to story and the state of the state of the parameters of a state state of the parameters of the state of the sta				
Voir ANNEXE			225 EE 00 H 02	
V V I AN N EX CO.	86 881 1000 AVEAU	VALUE OF REPORT MARKET	****	
THE CONTROL OF THE STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE STATE		Carlotta Mariana - morana	557 551 11,000 91	
The second secon	81 S		TA DECEMBER 1913	
Conclusion:	99 9 N NN WANT W	CALC ENGINEER ENGINE	25	
	05 Mrs. (560 HS) NGS		IP/	
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	e est à effectuer	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 –	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.				
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.				
om et visa de l'inspecteur : // Nom et visa du demandeur pour réception :				
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL. CUFFARO WWW.certigreen.be				
CUFFARO WWW.0471/580.10	4			

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0534 23/160901/03	
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'applique. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. 	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : pel en le trappe	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Certains de la certain de la c	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	ha
* l'interempteur différential général	RAP/SC
est de 30 MA-40A an lien de 300 MA-40	CONE
* Un l'absence de plan électique mois se po	P/SOCQTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1
de les mure les Ter monts et stout Souls It	xe BT0
Certains Circuits	1(fr)/0
Domenico www.certigreen.be Tél. 0471/580.708	509-V1
	111